

Alsina

ASSOCIATION

LA PROTECTION JURIDIQUE
QUI S'ENGAGE



Une association, c'est d'abord un engagement humain...

C'est aussi une liberté publique...

Mais c'est au quotidien une activité, un patrimoine, des relations avec des salariés, des fournisseurs, des tiers...

Autant d'occasions, pour les personnes impliquées dans l'activité associative, de se confronter à des difficultés juridiques et de s'exposer à des litiges...

Cfdp Assurances permet aux associations de rester concentrées sur leur action et leur objet statutaire.

Les atouts d'ALSINA ASSOCIATION

ALSINA ASSOCIATION accompagne la vie associative et permet de maîtriser les coûts juridiques.

Les Garanties	
Protection pénale de l'association	Violation ou inobservation non intentionnelle d'une loi ou d'un règlement, infraction liée à la réglementation du travail, infraction aux règles d'hygiène ou aux obligations de sécurité,
Protection pénale des personnes physiques	Poursuites devant les tribunaux répressifs des administrateurs, dirigeants statutaires ou de fait, salariés, stagiaires ou signataires d'un contrat de volontariat associatif, bénévoles adhérents ou non adhérents
Complément d'assurances de l'association	Complément "Défense Recours des garanties d'assurance de responsabilité et de dommages"
Protection sociale	Litige avec l'URSSAF, la CPAM, le Pôle Emploi, la médecine du travail, l'inspection du travail, ...
Protection prud'homale	Litige individuel du travail
Protection de l'activité	Litige avec : - un voyageur ou un transporteur, - un hôtelier, un centre d'hébergement, un restaurateur ou traiteur, - un fournisseur de matériels, le propriétaire d'un lieu utilisé, ... Dans le cadre de l'organisation ou la participation à des manifestations, des événements, des voyages ou des excursions
Protection patrimoniale	Litige avec : - le bailleur, la copropriété, les voisins, les entreprises ayant réalisé de menus travaux, ... - un prestataire ou un fournisseur (fournisseur de petit matériel ou de mobilier, vendeur ou réparateur de véhicules, entretien et réparation du matériel, organismes bancaires, de crédit ou d'assurances, expert comptable, société de publicité,...) - un tiers (concurrence déloyale, pratiques illicites, détournement du nom de l'association,...)
Protection administrative	Litige avec une administration, un service public, une collectivité territoriale ou un organisme délégataire
Protection fiscale	Contestation d'un redressement fiscal
Les impayés	Assistance au recouvrement des créances liées à des prestations ou travaux réalisés par le personnel mis à disposition



Les 10 engagements d'ALSINA ASSOCIATION :

Avec ALSINA ASSOCIATION, Cfdp Assurances s'engage dans les plus brefs délais:

- A vous écouter au numéro qui vous est dédié.
- A vous rencontrer sur simple rendez-vous, dans la délégation la plus proche de vous.
- A vous informer sur vos droits.
- A effectuer les démarches pour obtenir une solution négociée.
- A vous faire assister par des experts qualifiés.
- A proposer une médiation indépendante des parties.
- A organiser votre défense judiciaire.
- A prendre en charge les frais et honoraires de vos défenseurs.
- A vous certifier le libre choix de vos défenseurs.
- A faire exécuter la décision obtenue.

Exemples d'interventions

ALSINA ASSOCIATION vous assiste quand :

Vous êtes poursuivi pour une infraction aux règles de sécurité à l'occasion d'une fête que vous avez organisée.

Votre trésorier est la cible de propos diffamatoires.

Vous êtes mis en cause suite à des dommages provoqués par des supporters à l'issue d'une rencontre amicale, la réclamation étant inférieure à la franchise contractuelle, votre assureur RC n'intervient pas pour vous défendre.

Vous êtes convoqué devant le Conseil de Prud'hommes par un salarié qui conteste le motif de son licenciement.

A l'occasion de l'acheminement de votre matériel vers un salon auquel vous participez, votre ensemble vidéo est détérioré pendant le transport.

Vous contestez l'augmentation du loyer de votre siège social.

Votre fournisseur informatique n'intervient pas malgré des pannes à répétition.

Un ancien dirigeant détourne le nom de l'association à des fins personnelles.

15 jours avant la date prévue, la mairie refuse de prêter, comme promis, sa salle des fêtes, pour votre spectacle de fin d'année.

La collectivité locale vous refuse les subventions attendues.

L'administration fiscale ne tient pas compte d'abattements auxquels vous avez pourtant droit.

La distribution

- Un contrat "tout sauf" décliné en 10 garanties et 10 engagements.
- Un contrat qui permet de répondre à tous les besoins des associations quels que soient leurs secteurs d'activité et leur implantation géographique (à l'exception des associations ayant leur siège en Bas-Rhin, Haut-Rhin ou Moselle qui relèvent d'un droit spécifique : nous contacter).
- ⚠ Attention : nous n'assurons pas les associations dont l'unique objet statutaire consiste dans la défense d'un droit ou d'une cause, par exemple : les associations de riverains, les associations de défense de l'environnement ou des consommateurs, les associations contre la torture des animaux...
- Les associations de propriétaires immobiliers sont traitées par un autre contrat adapté.
- Deux formules de souscription : ALSINA ASSOCIATION, et en choisissant ALSINA ASSOCIATION + des montants contractuels de garantie doublés.
- Un contrat sans franchise, ni seuil d'intervention sauf pour les créances impayées.

Le tarif TTC

Secteur d'activité	Préfixe NAF	Association non employeur	Association employeur de moins de 10 salariés
Loisirs, Culture et Vie Sociale	90..91..93.	74 € + 0,22 € /Adhérent	95 € + 14 € / Salarié + 0,22 € /Adhérent
Sports, Pêche	93.. 01..	74 € + 0,22 € /Adhérent	95 € + 14 € / Salarié + 0,22 € /Adhérent
Chasse	03	95 € + 0,22 € /Adhérent	105 € + 17 € / Salarié + 0,22 € /Adhérent
Action Sociale, Santé	86..87..88.	95 € + 0,22 € /Adhérent	105 € + 17 € / Salarié + 0,22 € /Adhérent
Education, Formation, Insertion	85..	95 € + 0,22 € /Adhérent	105 € + 17 € / Salarié + 0,22 € /Adhérent
Action Humanitaire et Caritative	94...	95 € + 0,22 € /Adhérent	105 € + 17 € / Salarié + 0,22 € /Adhérent
Economie, Développement Local	82..	95 € + 0,22 € /Adhérent	105 € + 17 € / Salarié + 0,22 € /Adhérent
Autres	...	95 € + 0,22 € /Adhérent	105 € + 17 € / Salarié + 0,22 € /Adhérent
Défense Droits, Causes et Intérêts	...	INTERDIT	INTERDIT

Pour ALSINA ASSOCIATION + (montants de garantie doublés), appliquer un coefficient majorateur de 1,80.
Pour les associations employant 10 salariés ou davantage : nous consulter.

Alsina

C'est le chêne en pays catalan.

Ce grand arbre de l'hémisphère nord
a toujours eu depuis l'époque des druides
une histoire chargée de symboles.

Sa longévité, jusqu'à six siècles, est traduite
par les noces de chêne.

Majestueux, pouvant mesurer jusqu'à 45 mètres
de haut, il protège.

Sa feuille frappée sur des monnaies
ou médailles incarne le mérite et la stabilité.

Il a inspiré de nombreux poètes, des fables
et des chansons ...

Et bien sûr, il évoque Saint Louis qui,
avec ses baillis, s'adossait à un chêne
dans le parc du château de Vincennes
pour écouter ceux qui avaient une "affaire"
à régler et les aider à trouver
une solution juste et raisonnable.



Siège social
Immeuble l'Europe
62 rue de Bonnel
69003 LYON
www.cfdp.fr

S.A. au Capital de 1 692 240 €
RCS Lyon 958 506 156 B
Entreprise régie par le Code des Assurances